



**Rapport de la mairesse, madame Chantal Deschamps,
sur la situation financière de la Ville de Repentigny
Le 11 novembre 2014**

Chères concitoyennes, chers concitoyens,
Mesdames et Messieurs les membres du conseil municipal,

J'ai le plaisir ce soir, conformément à l'article 474.1 de la *Loi sur les cités et villes du Québec*, de vous faire rapport sur la situation financière de la Ville de Repentigny.

C'est non seulement un plaisir, mais aussi une fierté que de vous parler de notre santé financière et de la planification de nos investissements pour soutenir notre épanouissement collectif.

À quelques semaines de la conclusion d'une autre année très chargée, mais fort stimulante, je traiterai dans ce rapport :

- des états financiers consolidés de l'année 2013;
- du rapport de l'auditeur indépendant pour l'exercice 2013;
- du programme d'investissements 2014;
- des indications préliminaires quant aux états financiers de 2014;
- des orientations générales du prochain budget 2015;
- et du prochain programme d'investissements 2015, 2016 et 2017.

De plus, je dépose en annexe de mon rapport, la liste des contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ que la Ville de Repentigny a conclu depuis le dernier rapport sur la situation financière, soit depuis le 12 novembre 2013. Cette liste comprend les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ intervenus durant cette même période avec un même cocontractant, lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$. Elle indique, pour chaque contrat, le nom du contractant, le montant de la contrepartie et l'objet du contrat. L'annexe du rapport sur la situation financière inclut également un tableau sur la rémunération et les allocations des dépenses accordées aux élus, ainsi qu'un sommaire comparatif des indicateurs de gestion.

Les états financiers 2013

L'exercice terminé le 31 décembre dernier est le témoin d'une autre année de gestion responsable des deniers publics. En effet, je vous rappelle que nous avons conclu l'année 2013 en dégageant un excédent de fonctionnement consolidé à des fins fiscales de 4 791 622 \$. Ce montant est le résultat de revenus plus élevés que ceux anticipés en début d'exercice, notamment les droits sur les mutations immobilières et, je le souligne à nouveau, parce que l'ensemble de nos gestionnaires ont appliqué une rigueur budgétaire de tous les instants dans tous les services municipaux.

Aussi, cette gestion responsable se manifeste dans l'utilisation des excédents annuels afin qu'ils soutiennent la réalisation de projets d'importance pour nos citoyennes et citoyens, en plus de préparer un avenir financier sans contraintes pour les prochaines générations.

Ainsi, nous avons réparti l'excédent de 2013 de la façon suivante :

- 500 000 \$ ont été versés dans la réserve pour les acquisitions et le redéveloppement;
- 2 millions \$ ont été ajoutés dans la réserve du développement culturel;
- et 1 175 000 \$ ont été injectés dans la réserve pour le remboursement anticipé de la dette en capital, portant les remboursements anticipés à non moins de 3 035 197 \$ depuis 2012.

Le dernier rapport de l'auditeur indépendant

Le cabinet Gendron, Ouellette, Perreault CPA inc. a audité les états financiers consolidés au 31 décembre 2013. Son rapport confirme les résultats de l'exercice financier 2013, en y indiquant que ces derniers donnent une image fidèle de la situation financière conformément aux normes comptables canadiennes.

Le programme d'investissements pour 2014

Ces investissements dans notre qualité de vie collective étaient nécessaires afin d'assurer la réfection de notre réseau routier et de certaines conduites souterraines, en plus de favoriser la poursuite de la mise à niveau de nos parcs et espaces verts en conformité avec notre Plan directeur.

Les principaux investissements réalisés en 2014, en date de la présentation de ce rapport, sont les suivants :

- ⇒ Travaux d'amélioration sur plusieurs rues et trottoirs, et prolongement des pistes cyclables.
- ⇒ Réfection du chemin de la Presqu'île.
- ⇒ Réaménagement de l'intersection du boulevard Brien, de l'autoroute 40 et de la rue Leclerc.
- ⇒ Amélioration de l'éclairage et déplacement de poteaux d'utilités publiques dans le secteur de la rue Notre-Dame Est.
- ⇒ Remplacement de conduites sur les rues Bourbon, Saint-Émile, Rivest, Morel, Joly, et Jean-Jalot, de même que sur les boulevards Lacombe et Industriel (ces travaux ont été en partie subventionnés par le biais du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités).
- ⇒ Remplacement d'équipements spécialisés, comme l'informatique, le matériel roulant, les bâtiments.

- ⇒ Début des travaux de construction du Centre d'art et de création artistiques, avec l'appui financier du gouvernement du Canada.
- ⇒ Poursuite de la mise à niveau des parcs en lien avec notre Plan directeur des parcs et des espaces verts, notamment l'aménagement de six terrains de tennis en terre battue au parc Maurice-Richard dont l'ouverture officielle se fera au printemps 2015 et l'achat de modules de jeux pour plusieurs autres parcs, selon notre Plan directeur des parcs et espaces verts.

Par ailleurs, je vous mentionne que des travaux majeurs visant la sécurité et la fluidité des déplacements ont été entrepris en vue de l'arrivée imminente du train de banlieue dans le secteur Le Gardeur. Je souligne la réfection et l'élargissement du boulevard Lacombe, que je viens de mentionner, de même que le réaménagement de la piste cyclable sur cette artère névralgique pour la rendre mieux adaptée et plus sécuritaire dans une perspective de promotion du transport actif. Aussi, en périphérie de la nouvelle gare, nous avons procédé au marquage de la chaussée, à l'installation de panneaux de signalisation et à l'aménagement de traverses piétonnières.

Au cours de l'année qui s'achève, le conseil municipal aura autorisé des travaux s'élevant à 25 254 300 \$, dont 8 818 700 \$ proviennent de programmes d'aide financière gouvernementaux, ramenant le coût réel pour les Repentignoises et Repentignois à 15 116 800 \$. L'ensemble de ces investissements respecte le budget des familles et des aînés repentignois, comme nous nous sommes engagés à le faire auprès de la population lors de la dernière campagne électorale, il y a un an déjà.

Indications préliminaires des prochains états financiers consolidés 2014

La trésorière de la Ville de Repentigny a produit, le 30 septembre dernier, un état comparatif des revenus et des dépenses.

Ce tableau de bord indique que nous terminerons l'exercice en cours en dégageant un excédent d'environ 2 millions \$, une fois de plus grâce à une gestion responsable et visionnaire.

Comme nous le faisons depuis 2012, nous réserverons 25 % du prochain excédent afin de le verser au remboursement de la dette en capital. Ça aussi c'est un engagement que nous respectons.

Programme d'investissements 2015, 2016 et 2017

Comme l'exige la *Loi sur les cités et villes du Québec*, le prochain programme d'investissements sera présenté lors de la séance spéciale du conseil municipal au cours de laquelle seront adoptées les prévisions budgétaires 2015, en décembre prochain.

Je peux toutefois ce soir vous indiquer nos priorités de la prochaine année. Vous ne serez donc pas étonnés d'apprendre le maintien des investissements en matière d'infrastructures routières, de conduites souterraines, de parcs et d'espaces verts réclamés par nos citoyens. Nous injecterons par ailleurs, des sommes dans des projets mettant en valeur le potentiel récréatif du fleuve Saint-Laurent et dans le transport actif, notamment avec l'arrivée du train.

Je vous mentionne quelques projets dignes de mention :

- ⇒ mise en chantier de la première phase d'aménagement des jardins thématiques et d'art public de l'Espace culturel, dans la foulée de la construction du Centre art et de création artistique;
- ⇒ poursuivre la mise à niveau des parcs, principalement par le réaménagement d'un terrain de balle au parc Rivest et l'ajout d'équipements au parc Maurice-Richard, où l'on retrouve déjà le *skate plaza*, des terrains pour le mini-soccer et six terrains de tennis en terre battue;
- ⇒ continuer à faire preuve d'opportunisme de bon aloi pour profiter des programmes d'aide financière qui s'offriront afin d'optimiser nos investissements en infrastructures et de protéger la charge fiscale citoyenne;
- ⇒ continuer la mise à niveau des trottoirs et des pistes cyclables, ainsi que le resurfaçage de notre réseau routier;
- ⇒ poursuivre les démarches pour l'élargissement du pont Rivest auprès du ministère des Transports et du gouvernement;
- ⇒ maintenir les discussions avec le ministère des Transports du Québec pour la mise en place d'un projet pilote de mesures de mitigation du bruit provenant de l'autoroute 40;
- ⇒ effectuer, en collaboration avec le ministère des Transports du Québec, les travaux de réfection du pont d'étagement Brien;
- ⇒ amorcer les travaux de construction d'une passerelle pour les piétons et les vélos sur le pont d'étagement Brien;
- ⇒ débiter les travaux du parc plage au parc Saint-Laurent dans le cadre de Repentigny Plages qui s'inscrira dans la navette fluviale qui a remporté un grand succès l'été dernier, et ce, sur les deux rives, et avec le support des programmes du Fonds bleu de la CMM;
- ⇒ poursuivre la mise à niveau de l'usine de purification de l'eau par la mise aux normes des réserves et des traitements des eaux usées, et ce, grâce à l'enveloppe d'aide financière qui nous a été consentie pour 2014-2019 en vertu du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec.

Je ne pourrais conclure cette partie sur les investissements de la nouvelle année sans aborder ce grand projet qui prend forme et qui s'ancre résolument au cœur du centre-ville repentinois. Je parle bien entendu de l'Espace culturel qui a vu, depuis le printemps 2014, le Centre d'art et de création artistique s'implanter petit à petit à l'intersection des rues Notre-Dame et de l'Hôtel-de-Ville.

C'est au cours de l'été 2015 que nous aurons le bonheur de l'inaugurer et, d'ici là, nous souhaitons transmettre un message fort et sans équivoque à la ministre de la Culture et des Communications, madame Hélène David, afin qu'elle s'assure que le gouvernement du Québec s'inscrive à son tour dans ce projet rassembleur et porteur d'avenir, comme l'ont fait déjà :

- le gouvernement du Canada;
- la communauté d'affaires repentinoise;
- la Conférence régionale des élus de Lanaudière;
- et la population de Repentigny.

Orientations du budget 2015

Au moment où nous terminions la rédaction de ce rapport sur la situation financière de Repentigny, le gouvernement du Québec a jeté un énorme pavé dans la marre, et ce, à un mois de l'adoption des prévisions budgétaires. Je réfère bien entendu aux importantes coupes atteignant 300 millions \$ dans le cadre du Pacte fiscal transitoire 2015. Derrière cette appellation d'apparence laconique se cache une réalité fort préoccupante pour le monde municipal.

En effet, la réduction substantielle de 300 millions \$ dans les transferts financiers gouvernementaux aux organismes municipaux dans le cadre du redressement des finances de l'État, ajoute une pression intenable sur les gestionnaires et les élus qui travaillent avec ardeur pour protéger la capacité de payer des citoyennes et citoyens. Prenons ensemble la mesure de cet imposant défi collectif.

Vous vous souviendrez qu'à pareille date l'an dernier, nous déplorions la décision du gouvernement, celui de madame Marois à l'époque, de reconduire unilatéralement l'entente sur le partenariat fiscal et financier en ne remboursant aux municipalités que 62,8 % des montants que ces dernières versaient en vertu de la taxe de vente du Québec (la TVQ). Cette mesure avait occasionné un manque à gagner de 2,2 millions \$ dans le budget de fonctionnement de la Ville de Repentigny. En 2015, sous un autre gouvernement, Québec réduit encore le pourcentage de remboursement en le ramenant à 50 %, ce qui se traduira par une diminution importante au chapitre de nos revenus.

Et, d'autres coupes majeures dans les transferts du gouvernement provoquent de sérieux maux de tête pour les administrations municipales, dont la nôtre :

- la Mesure de bonification des compensations tenant lieu de taxes pour les immeubles parapublics sera réduite de moitié;
- le Transfert pour les équipements métropolitains du territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal sera aboli;
- et différents transferts du ministère de la Famille, du ministère de du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, ainsi que du ministère des Transports seront également réduits à compter du 1^{er} janvier prochain.

Mais, ce n'est pas tout. La réduction des transferts gouvernementaux touche aussi les MRC, ce qui affectera davantage nos revenus parce que nous représentons 80 % de la population de cette instance supralocale, notamment en ce qui a trait à la TVQ, de même que le CLD dont on a malheureusement annoncé la disparition.

Au final, nous avons établi que la Ville et ses citoyens seront privés d'environ 2 millions \$ en 2015 au chapitre des revenus provenant du remboursement de la TVQ et des transferts du gouvernement provincial. La mince consolation, c'est que nous ne sommes pas seuls dans cette situation aussi accablante qu'inattendue.

De fait, ces coupes gouvernementales sur deux exercices financiers successifs, soit celui de 2013 et celui de 2014 atteignent, selon nos estimations actuelles, 4,2 millions \$ rien de moins ! C'est une somme colossale que nous devons récupérer sans alourdir indûment la charge fiscale moyenne.

Après avoir exprimé notre vive déception voire notre colère, nous avons le devoir de nous atteler à atténuer les impacts de ces mauvaises nouvelles sur le budget des familles et des aînés de Repentigny. Malheureusement, elles s'ajoutent à un contexte qui était déjà contraignant.

En effet, dans la préparation du budget 2015, il faut tenir compte de l'augmentation de la masse salariale, en vertu des ententes de travail, et celle de différents postes budgétaires sur lesquels nous n'avons pas de contrôle, comme les matières premières.

Dans ce même contexte, d'un exercice budgétaire qui porte son lot de contraintes, il y a la mise en service du Train de l'Est de la nouvelle ligne de Mascouche qui représente un autre important défi financier. Ce nouveau et premier service de transport collectif à l'extérieur du réseau routier dans la région, a exigé de la Ville des investissements majeurs au cours des derniers mois, entre autre pour faciliter et sécuriser les déplacements vers la nouvelle gare de Repentigny. Aussi, est-il impératif que chacun soit conscient que l'exploitation annuelle du train aura un impact récurrent sur notre budget.

En dépit de ces nouvelles responsabilités financières, l'arrivée du train de banlieue à Repentigny reste une excellente nouvelle c'est un projet que je porte avec fierté et avec l'appui de la population parce qu'il s'avère un outil déterminant pour la qualité de vie et un levier économique prometteur. Il suffit de regarder ailleurs, dans le Grand Montréal, pour le constater : Saint-Hilaire, Sainte-Thérèse, Saint-Jérôme et Deux-Montagnes, pour ne nommer que celles-là, sont des municipalités pour lesquelles le train a généré des opportunités de croissance et de retombées.

Alors que certains se montraient pessimistes quant à sa réalisation, plusieurs comme moi sont demeurés déterminés et optimistes. Le temps nous aura donné raison, l'énergie consentie n'aura pas été vaine et notre vision à Repentigny l'a emporté. C'est d'ailleurs très bientôt que nous inaugurerons la gare qui accueillera les premiers passagers, le 1^{er} décembre prochain, dans ce nouveau pôle de transport et de développement.

Notre équipe administrative, la direction générale, la trésorière et la direction des services municipaux redoublent d'énergie dans leurs travaux en vue de déposer pour adoption, d'ici quelques semaines, les prévisions budgétaires 2015 de la Ville de Repentigny.

C'est un budget qui, tout en respectant la vision d'une administration fiable et responsable, sera cependant affecté par les coupes majeures du gouvernement du Québec.

Il est entendu que les éléments sur lesquels nous exerçons un plein contrôle, comme les investissements et les dépenses de fonctionnement, font l'objet d'une analyse approfondie sous l'angle de la pertinence, de l'efficacité et du respect du cadre budgétaire.

Je réitère mon souhait pour la conclusion d'un nouveau pacte fiscal Québec-Municipalités, en 2016, qui réviserait et nous donnerait les sources de revenus afin d'atténuer la pression sur notre budget et, surtout, de respecter la capacité de payer des citoyennes et citoyens.

L'heure d'une réforme de la fiscalité des municipalités a sonné. Elle devra être liée aux propositions du Livre blanc de l'UMQ. L'enjeu financier est de taille, soit plus de 750 millions \$ à l'ensemble des municipalités québécoises. Le monde municipal n'aura plus les moyens de subir, une autre année, d'importantes réductions en matière de transferts gouvernementaux, i.e. des transferts de factures aux municipalités.

Quoi qu'il en soit de ces défis et de ces contraintes, nous maintenons le cap pour nous assurer que le compte de taxes moyen demeure non seulement à un niveau compétitif, mais qu'il respecte le pouvoir d'achat des familles et des aînés de Repentigny, en plus de leur offrir une gamme de services qui répondent à leurs besoins.

Merci de votre attention.